



Paris, le 11 octobre 2018

**Arnaud MALAISÉ**  
**Régis METZGER**  
**Francette POPINEAU**  
**Co-Secrétaires généraux**

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous vous avons fait connaître notre analyse quant à la finalité, la conception et la mise en œuvre des évaluations nationales de CP et de CE1.

Devant le non-sens de cette activité au regard de notre professionnalité qui se traduit tous les jours dans nos pratiques et nos gestes professionnels, devant la lourdeur de l'exécution de la tâche, devant le déni de nos compétences, nous avons demandé à nos collègues d'adapter la passation et/ou de ne pas saisir les résultats.

Vous ne semblez pas mesurer combien les enseignants sont attachés à la réussite de leurs élèves et n'acceptent pas ce qu'ils considèrent comme une mise en échec programmée. Nous avons recueilli plusieurs centaines de témoignages d'enseignants ou de parents qui questionnent le sens de ces évaluations, la pertinence de leur contenu, tout autant que la nécessité d'adapter les temps de passation et de modifier les consignes. Ils évoquent aussi des situations anxieuses pour des élèves sortant de l'école maternelle, celle où l'on met l'accent sur les réussites et qui se retrouvent en difficulté de par ces évaluations moins d'un mois après leur entrée en élémentaire.

Ces tests mal pensés ont donc conduit bien souvent à des adaptations et des aménagements pour éviter de mettre leurs élèves en situation d'échec, pour prendre en compte les conditions de passation et lorsque celles-ci ne sont pas en tous points identiques, ce biais de méthode rend toute conclusion, caduque.

Nous vous demandons de renoncer à cette conception mécaniste et verticale de l'éducation et de redonner la main aux équipes pédagogiques pour qu'elles puissent exercer leur liberté pédagogique, celle qu'elles mettent tous les jours au service de la réussite de leurs élèves.

Les bégaiements du système informatique amplifient le temps nécessaire à la saisie qui dépasse largement les 5 heures d'APC que vous avez allouées suite à notre demande de moratoire. Et qu'en sera-t-il du temps de restitution aux familles ?

C'est également avec beaucoup de retard, alors que la période de saisie approche de sa fin, que vous avez adressé aux familles un courrier pour expliciter leur possibilité de recours liés au règlement général européen sur la protection des données (RGPD). Par ailleurs quelques porosités ont été constatées, des écoles ayant accès aux réponses des élèves d'une autre école.

Nous vous demandons de mettre dès à présent en place les conditions et les modalités d'un bilan sincère et transparent de ces évaluations avec les enseignants-es et leur représentants-es.

Nous vous rappelons notre appel aux équipes enseignantes à reprendre la main sur l'évaluation, acte inhérent à la fonction d'enseignant, à ne pas saisir les réponses et à faire remonter les besoins de terrain.

Nous sommes convaincus que ce ne sont pas d'évaluations nationales dont a besoin l'école pour s'attaquer aux inégalités sociales et faire réussir tous les élèves, mais de baisse des effectifs dans toutes les classes, de moyens (remplaçants, Rased, AESH...) et de formation pour les enseignant-es. En effet, de quelles aides disposent les enseignants face à un élève en grande souffrance et dont le comportement peut perturber toute la classe ? Est-ce que tous les élèves inclus ont un accompagnant ? Est-ce que les remplaçants sont en nombre suffisant ? Est-ce que les enseignants de maternelle ont des effectifs abaissés pour pouvoir travailler le langage dans de bonnes conditions ? Qu'en est-il en élémentaire en dehors des CP et CE1 d'éducation prioritaire ? Quelle reconnaissance de la charge de travail des enseignants ?

L'école de la confiance est un mirage auquel les enseignants et leurs représentants ne croient plus car elle ne prend pas en compte leurs préoccupations.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Co-secrétariat  
Francette POPINEAU

